

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Articles L. 6353-1 et L.6353-2 du Code du travail
Session n° 26175943PP

Entre les soussignés,

Nom et adresse du client <i>Dénoté ci-après le « Client »</i>	Nom et adresse de l'organisme de formation <i>Dénoté ci-après le « ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation »</i>
INTERIM QUALITE PONT 16 AVENUE KENNEDY 30130 - PONT SAINT ESPRIT	ONET TECHNOLOGIES TI Formation ZA La Plaine des Vaux – 6A Impasse Pierre Latécoère 37500 Chinon
Code NAF :	Code NAF : 85.59A
SIRET : 789 792 835 00041	Siret n° 38803510700290
	Déclaration d'Activité enregistrée sous le n° 24130153537 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ONET TECHNOLOGIES TI s'engage à délivrer une prestation de formation de qualité, conformément au décret n°2015-790 du 30 juin 2015. A ce titre, ONET TECHNOLOGIES TI adhère à la charte qualité d'AGEFOS PME qui est disponible à l'adresse : www.agefos-pme.com.

Article 1 - Objet de la Convention

En exécution de la présente convention, ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation : Travaux en Hauteur / Port des EPI Harnais -Antichute

Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

Date de la session : du 20/04/2026 au 20/04/2026

Durée : 1.00 jour(s), 7:00 heures

Lieu de la formation : PIERRELATTE (Drôme)

Programme et méthodes : voir fiche descriptive en annexe

Format de réalisation : Présentiel

Article 2 – Effectif formé

ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation accueillera la (les) personne(s) suivante(s) :

ANAS LBOUSTANI

